



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 17078

Texte de la question

M. Jean Glavany appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le dossier de la traversée centrale des Pyrénées. Le congrès des députés espagnols a adopté à l'unanimité, le 13 mai 1998, une proposition de résolution visant à demander au gouvernement de M. Aznar de solliciter la Commission européenne, lors de la prochaine modification du schéma directeur du réseau européen des transports ferroviaires et routiers, sur l'inclusion des infrastructures transpyrénéennes traversant l'Aragon : réouverture de la ligne Pau-Canfranc-Saragosse, tunnel ferroviaire de base du Vignemale. Parallèlement, le commissaire européen aux transports a expliqué que le projet de traversée centrale des Pyrénées pourrait être inclus dans le réseau et recevoir des fonds. Le fonds de cohésion pourrait contribuer au financement de cette structure ferroviaire mais à la condition que les autorités espagnoles sollicitent de la commission son inclusion dans le schéma du réseau transeuropéen, un des axes prioritaires du fonds. A ce jour, seules les régions que connecterait le tunnel du Vignemale, Midi-Pyrénées et l'Aragon, ont soumis à la commission ce projet. Pour que les projets du Vignemale et de la réouverture de la ligne de Pau-Canfranc puissent être étudiés par l'Union européenne, encore faudrait-il que ce projet puisse être soutenu par les deux gouvernements concernés, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. La récente visite en Midi-Pyrénées du président de la région Aquitaine marque un pas dans ce domaine : les deux régions sont prêtes à aborder ensemble ce dossier dont jusqu'alors chacune pouvait prétendre s'occuper seule. De la même manière qu'un rapport des Ponts et Chaussées sur la politique française des transports terrestres dans les Alpes a été réalisé à la demande du ministre, il lui demande s'il lui est possible de commander une étude sur la traversée centrale des Pyrénées, projet dont le Premier ministre a défendu le bien-fondé auprès du gouvernement de l'Aragon.

Données clés

Auteur : [M. Jean Glavany](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17078

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 1998, page 3964

Question retirée le : 26 octobre 1998 (Fin de mandat)